

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Tandis que nos vieux frères d'armes
Sous les drapeaux peuvent mourir,
France, pour toi, moi je n'ai que des larmes;
Je suis captif : que sert de m'attendrir ?

» Rendez-moi ma vaillante épée
Et les jeux chers au cœur viril ;
De sang ma main ne s'est jamais trempée ;
Je suis captif : je suis las de l'exil.

» Que fait au loin ma pauvre mère ?
Son cœur me cherche-t-il aux cieux ?
Au cimetière a-t-on porté sa bière ?
Je suis captif : qui lui ferma les yeux ?

» Le toit sacré de mon enfance
Est-il souillé par l'étranger ?
Voit-il flotter le drapeau de la France ?
Je suis captif : je ne le puis venger.

» Echos lointains de la patrie,
Vous faites tressaillir mes sens ;
De ses malheurs mon âme est attendrie,
Je suis captif : oh ! que les jours sont lents ! »

L. V.

La *Feuille centrale* de la Société de Zofingue a publié dans son dernier numéro un intéressant article sur la guerre. C'est un jeune médecin de la Suisse allemande qui écrit de Wœrth, le 20 septembre. Il raconte ses impressions et démontre que dans sa première période, la lutte actuelle était loin d'être une guerre nationale, une guerre de races, et il cite à ce propos de jolies anecdotes. En voici une, traduction libre. La scène se passe dans un de ces nombreux lazareths de campagne occupés en commun par des blessés des deux nations.

Les Français, qui occupaient l'un des côtés, chantent la Marseillaise, tandis que de l'autre, les Allemands faisaient entendre la *Sentinelle au bord du Rhin* (die Wacht am Rhein). Or, un Germain volontaire, un de ces fous furieux, ivres de bière en temps de paix et de fanatisme en temps de guerre, trouva les Français bien osés de prendre pareille liberté ; et l'injure à la bouche, il demanda qu'il leur fut défendu de chanter leur hymne national. Mais ses camarades protestèrent d'un commun accord contre cette prétention, déclarant que les pauvres diables étaient assez malheureux comme cela, et qu'ils devaient jouir du même droit qu'eux-mêmes. Sur ce, les Français, toujours aimables, prièrent les Allemands de leur apprendre le chant qu'ils venaient de chanter. Ces derniers s'y prêtèrent de la meilleure grâce, et ils chantèrent leur hymne à leurs ennemis, si longtemps et avec tant de persévérance, que les Français finirent par le posséder parfaitement et par le chanter de manière à effacer leurs maîtres. Il faut dire que plusieurs d'entre eux avaient des voix superbes.

Ce qu'il y a de joli dans l'anecdote, et que je n'ai point dit, c'est que le volontaire fanatique qui s'est élevé contre le chant des Français, n'est pas un de ces hommes grossiers et incultes, livrés aux vils instincts de la rue et du cabaret ; non, c'est

un futur pasteur du Saint-Evangile, c'est un théologien.

Aujourd'hui, samedi 4 mars, à onze heures, a eu lieu la séance de clôture des Cours agricoles que le Conseil d'Etat a fait donner cet hiver à Lausanne. M. le Conseiller d'Etat Estoppey, remplaçant M. le chef du département de l'Instruction publique, a constaté la complète réussite de ces cours, ce qui assure leur reprise l'hiver prochain. Il a montré que le vieux préjugé ensuite duquel science et pratique agricole étaient incompatibles, tend de plus en plus à disparaître et qu'aujourd'hui il ne peut y avoir de pratique sûre et prospère sans instruction.

M. Borgeaud, directeur des cours, a adressé à ses élèves, quelques conseils sur la meilleure manière de tirer profit de l'enseignement qu'ils ont reçu cet hiver, par des lectures, des observations personnelles, en recueillant l'expérience des vieillards ; il leur a recommandé de chercher à réaliser, chacun dans son champ d'activité, toutes les améliorations dont la culture de la terre est susceptible, mais en procédant avec prudence et en évitant avec grand soin de tout bouleverser sous le prétexte d'améliorer.

M. Borgeaud a ensuite remis aux élèves qui ont suivi régulièrement les cours et subi les examens, des certificats, au nom du Département de l'instruction publique. Plusieurs cours ont été suivis par plus de 40 auditeurs ; une trentaine ont assisté à toutes les séances, et, sur ce nombre, 20 ont subi des examens ; 7 ont reçu un certificat très satisfaisant, 10 un certificat satisfaisant, et 3 un certificat assez satisfaisant.

Plusieurs professeurs des cours et quelques parents assistaient à cette simple et modeste cérémonie ; nous avons remarqué au nombre des auditeurs, M. Grenier, président de la Société d'agriculture de la Suisse romande. A la fin de la séance, un élève, au nom de tous, a remercié autorités et professeurs pour l'instruction qu'ils avaient mise à leur disposition.

Sur six monarques qui ont porté la couronne en France depuis la mort de Louis XIV, il y en a deux qui sont morts dans l'exil, Charles X et Louis-Philippe ; — un qui est mort prisonnier, Napoléon ; — un qui est mort sur l'échafaud, Louis XVI ; — un qui est mort des suites d'une débauche, Louis XV ; — puis un autre qui mourra... où il pourra.

Une dame très dévouée se présente au chef d'une ambulance : « Monsieur, lui dit-elle, permettez-moi de vous offrir mes services ; j'ai voué toute ma vie aux soins des malades, j'aime les malades, je compatis à leurs souffrances, et je vous en prie, Monsieur, disposez de moi.

— J'accepte vos offres avec beaucoup de reconnaissance. Ces dames sont fatiguées et vous nous ferez plaisir de veiller cette nuit.

— Bien volontiers, Monsieur, répliqua la dame,

mais à une condition, c'est qu'il n'y ait pas des maladies contagieuses !...

Une partie de jeu.

NOUVELLE
III

— Là ! dit mon ami à celui qui venait de perdre, vous pouvez regagner immanquablement ce que vous avez perdu. Et il avança la main vers les dés.

— Non, non, ne les touchez pas, dit le propriétaire du jeu; lequel de ces messieurs veut parier, j'aimerais bien le savoir ?

— Aucun maintenant, je suppose, dit le perdant, vous venez de les remuer encore.

— Pas du tout.

— Je vous dis que si, n'est-ce pas, monsieur ? demanda-t-il à mon ami.

— Un peu.

— Je vous en prie, messieurs, ne vous querellez pas, dit le ministre en s'interposant.

— Eh bien, comme je ne veux tromper personne, tenez vos yeux bien ouverts. Regardez ! qui veut me dire où se trouve le poïs ?

— Je parie cinq livres qu'il est là, crièrent ensemble mon ami et l'autre homme.

— C'est fait, dit le propriétaire. Maintenant, n'y touchez pas, n'y touchez pas ! Sur quoi une nouvelle quelle s'engagea, mais sans que personne touchât les dés.

— Maintenant, monsieur, me dit-il, regardez bien ! quand ces messieurs auront posé leur argent, c'est vous qui lèverez le dé.

Les billets de banque de cinq livres sont déposés, et les deux joueurs m'indiquent le dé que je dois soulever : le poïs est en effet dessous.

— Là ! je vous l'avais bien dit ! s'écrierent-ils ! tandis que le propriétaire du jeu tendait cinq souverains à mon ami et un billet de banque à l'autre, en disant : Très bien, messieurs, très bien... voilà votre argent... essayez encore.

— A votre tour, maintenant, murmura mon ami à mon oreille ; ne craignez rien, je vous indiquerai la bonne place.

Le procédé est répété, je risque mon argent : deux souverains, et cette fois, c'est le révérend qui doit lever le dé que mon ami indique pour moi.

— Encore juste ; vous avez gagné, monsieur.

En effet, je suis plus riche de deux souverains et je suis enchanté. J'étais bien sûr de gagner, il n'y avait pas le moindre doute. Le jeu continue assez longtemps de cette manière, la nuit approche, mais je suis très excité, ne perdant que de temps en temps, et grâce aux conseils de mon guide. Si j'étais laissé à moi-même, je suis certain que je ne manquerais pas un seul coup. En attendant l'enjeu augmente de valeur.

— Nous n'y verrons bientôt plus ! serrez-le cette fois, et écrasez-le d'un seul coup, murmure mon compagnon.

Mais je n'ai pas le temps de réfléchir, le pari est c'e quinze livres, je lève moi-même le dé... le poïs n'y est pas. Et pourtant j'aurais juré l'avoir vu tout à l'heure.

— Ah ! je pensais bien que vous vous trompiez ; ne soyez pas si pressé, calmez-vous, dit mon ami à qui je ne laisse plus deviner pour moi depuis ses erreurs multipliées.

— Juste le temps de faire encore un coup, dit l'autre ; maintenant, prenez garde.

Je sais à peine ce que j'ai dans la poche, mais je la vide : or, billets de banque, tout y passe, car cette fois, j'ai presque vu le poïs.

— Allons, ne vous hâitez pas, laissez monsieur le ministre regarder pour vous ; dites-lui quel est votre dé.

— Celui-là, dis-je, et cette fois encore, le révérend lève celui que j'indique, mais en même temps je le vois distinctement pousser de côté, avec adresse, le poïs qui se

trouve dessous. Naturellement, j'ai perdu, et je suis fureux, non à cause de l'argent, mais à cause de la tromperie dont je suis victime. Je le leur dis et refuse de payer.

— Qu'entendez-vous par là, mon garçon ? dit l'un d'eux.

— C'est une plaisanterie, dit un autre.

— Payez, payez, dit mon ami, vous avez bel et bien perdu.

— Je ne payerai certainement pas, dis-je.

— C'est ce que nous allons voir. Coiffe-le, Bob.

Au même instant, un violent coup de poing tombe sur mon chapeau et l'enfonce jusque sur mes yeux, tandis qu'un mouchoir de poche mouillé sentant les pommes est placé subitement sous mon nez. J'ai un vertige, je défaîlles, je chancelle, je tombe et ne me souviens plus de rien.

— Qu'avez-vous, monsieur, qu'avez-vous donc ? dit tout à coup une voix dont l'accent écossais vint frapper mes oreilles, tandis que, gisant sur la route, je m'apercevais qu'on essayait de me soulever. Que peut-il vous être arrivé ? Est-ce un évanoissement, monsieur ? ou peut-être le whisky ?

Quelques instants suffirent pour me rendre au sentiment de ma position, et revenant à moi plus rapidement que je n'aurais osé l'espérer, je réussis, par un violent effort, à me remettre sur mes pieds. Il y avait encore quelque lumière au ciel, je n'avais donc pas été longtemps sans connaissance.

— Voici votre chapeau, monsieur, il vous aveuglait presque, lorsque je suis arrivé près de vous. Etes-vous blessé ?

Non, je n'étais pas blessé ; seulement ébranlé et hébété ; mais ma montre, mon épingle d'or, mes boutons de manche, mon argent, tout avait disparu. Je vis d'un coup d'œil ce qui était arrivé.

— Prenez une goutte de ceci, monsieur, dit l'étranger en me présentant une bouteille que je n'hésitai pas à porter à mes lèvres.

Le whisky me fit du bien ; il ne me restait plus qu'à affronter M. Tuxford, et à lui avouer ma mésaventure. Cette perspective n'était point agréable, certainement ; je sentais néanmoins que cette confession eût été bien autrement redoutable si j'avais été plus près de Clapham.

— Nous ne sommes pas très loin de Dunkeld, n'est-ce pas ? demandai-je à l'homme qui se tenait immobile près de moi.

— Non, non, un peu plus d'un demi-mille. J'y vais moi-même, et, si vous le désirez, je vous montrerai le chemin.

— Eh bien, oui ; il fait déjà un peu sombre ; de jour, je m'y reconnaîtrai.

— Oui, oui, vous ferez mieux de me suivre ; sans cela, vous pourriez vous égarer vers les collines.

Un quart d'heure plus tard, je traversais le pont de pierres avec mon bon Samaritain. Chemin faisant, il m'apprit qu'il était un groom sans place, et qu'il serait bien reconnaissant si je voulais lui donner une bagatelle, en récompense de son secours opportun. Comme il ne me pressait pas de questions sur la cause de mon accident, je ne lui offris pas mes confidences ; je lui dis simplement que s'il voulait attendre à la porte de l'hôtel, je lui donnerais quelque argent. Je trouvai M. Tuxford et les gens de la maison fort inquiets de mon absence prolongée ; je ne répéterai pas le récit que je fis à mon précepteur ; il suffira de dire que je ne cachai absolument rien et qu'il me fit les observations usitées en pareil cas ; mais comme cette aventure n'avait pas eu de suites plus graves que la perte de mon argent, il ne se montra pas fort irrité. Peut-être pensait-il qu'après tout la leçon ne serait pas perdue pour l'avenir. A la fin de mon récit, je lui dis que je devais récompenser le groom qui m'avait secouru.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.